

Défendre les libertés démocratiques

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 27 avril 2024

Pour la défense des libertés démocratiques

Les interdictions de réunions publiques, de manifestations se succèdent.

Des responsables syndicaux ou politiques, sont convoqué·es par la police judiciaire sous prétexte d'« apologie du terrorisme ».

Un cran supplémentaire a été franchi avec la convocation de la présidente du groupe de la France insoumise à l'Assemblée nationale. Le responsable de la CGT du Nord a même été condamné à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme ».

Le pouvoir macroniste a décidé de s'attaquer, encore plus, à la gauche et au mouvement social, comme il le fait depuis des années. Il s'attaque tout particulièrement aux défenseur·euses du peuple palestinien.

Dans ce contexte extrêmement grave, la construction d'un large front réunissant les organisations syndicales, les associations – en particulier celles de défense des libertés – et l'ensemble des forces de gauche est indispensable pour réagir contre la spirale répressive en cours.

Les militant·es d'ENSEMBLE! agiront, partout, pour la défense des libertés démocratiques, et notamment de la liberté d'expression.

Bagnolet, le 24 avril 2024

ENSEMBLE!

Mouvement pour une alternative de Gauche Écologiste et Solidaire